



Le mot du Maire



Eoliennes : En date du 17 août 2022, la société RGLOBAL a contacté divers propriétaires de parcelles susceptibles de faire partie d'un projet de parc éolien sur la commune de MAISSEMY, se réclamant d'une autorisation que j'aurai accordée. Il est de fait qu'il n'est pas dans mes prérogatives d'interdire à une société privée de prendre contact avec mes administrés. De là à en

conclure que j'ai donné mon accord pour l'implantation d'un parc éolien sur le territoire de notre commune, il y a un fossé que certaines personnes, sans doute bien intentionnées, n'ont pas hésité à franchir.

Je tiens à rappeler qu'en date du 12 octobre 2021, le conseil municipal de MAISSEMY a émis un AVIS DEFAVORABLE à un projet d'implantation de parc éolien sur les communes de CARTIGNY et HANCOURT (projet impactant visuellement la commune de MAISSEMY, mais ne concernant pas son territoire).

J'ai à ce propos eu différents contacts avec l'association « Préservons nos campagnes : Stop aux éoliennes », et si notre commune était un jour concernée par ce type de projet, le conseil municipal serait à nouveau invité à formuler son avis, qui ne serait qu'un avis, dont le préfet peut tenir compte ou non.

Election d'une nouvelle adjointe.

Ancienne infirmière désormais retraitée, Sa participation active à la vie du village l'a incitée à découvrir davantage comment fonctionnait une commune.

Catherine DUBOIS s'est donc présentée aux élections municipales de mars 2020 et a été élue dès le premier tour.

Suite à la démission de Monsieur Jean Michel DUPIRE en date du 29 septembre 2021, Madame Catherine DUBOIS a été élue à l'unanimité en qualité de 2^e adjointe à compter du 26 août 2022. Elle est en charge notamment des travaux, de la sécurité et de l'environnement.





Jeudi 8 septembre une petite réception a été organisée à l'occasion du départ de notre secrétaire Pauline CARY qui part rejoindre son compagnon à LYON. Nos vœux de bonheur et de réussite l'accompagnent.



Cette réception a également été l'occasion d'accueillir notre nouvelle secrétaire, Sylvie DUCROT, qui est déjà en poste à PONTRU.

Sylvie a pris ses fonctions à MAISSEMY au début du mois de septembre 2022. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Mairie : travaux de rénovation.

La corniche côté cour de la mairie a été réparée et refaite à l'identique.

Elle s'effritait et des morceaux tombaient dans la cour au niveau de l'accès « handicapés » risquant de blesser les personnes qui passaient dessous.



Cérémonie du 17 septembre : Commémoration de la libération de MAISSEMY.

La cérémonie commémorative de la libération de MAISSEMY (1^{ère} guerre mondiale) s'est déroulée au cimetière militaire Anglais ce samedi 17 septembre 2022 sous la présidence de Madame la Sous-préfète de SAINT-QUENTIN, en présence d'élus du département, de l'association des anciens combattants et d'habitants de la commune.



A l'issue de cette manifestation, un vin d'honneur a été offert dans les salons du château de MAISSEMY.

Brocante

La brocante organisée par « MAISSEMY en FETE » initialement prévue le dimanche 28 août 2022 a été reportée au **dimanche 25 septembre 2022** de 8 h 00 à 18 h 00.
Installation à partir de 6 h 00.



Buvette et restauration sur place (food-truck), tombola et structure gonflable pour les enfants.

Pour les plus grands, à 15 h 00 concert « Pop / Rock » avec le groupe

« O' Shé Ann »

La circulation sera interdite rue Croix Saint Claude à tous types de véhicules (y compris vélos et trottinettes).



Concours de belote



Le concours de belote initialement prévu le samedi 24 septembre dans la salle polyvalente Dominique TREPANT est reporté au. Un flyer sera distribué pour préciser les modalités d'inscription. Un système de petite restauration est prévu

Nouveaux arrivants (propriétaires ou locataires) :

Les nouveaux arrivants dans la commune sont invités à se présenter à la Mairie afin de se faire connaître et de découvrir les services qui leur sont Proposés.

Dépôts sauvages (rappel) :

Toute personne qui se rend responsable d'un dépôt sauvage s'expose à des sanctions. L'amende infligée est de 1500 € si les ordures ont été abandonnées au moyen d'un véhicule (article R 632 – 1 du Code Pénal).



Incivilités :



Une pièce de métal (lame tranchante d'une quarantaine de centimètres de long) a été retrouvée enfoncée aux 2/3 en bord de chaussée à l'entrée de la commune. Sa pointe était orientée vers la chaussée et présentait un risque important pour les personnes (notamment les enfants) marchant dans l'herbe, mais également



pour les véhicules devant « serrer » à droite en cas de croisement, ainsi que pour le tracteur tondeuse de la commune. Un signalement a été fait auprès de la gendarmerie.

Etat civil :

Décès :

Monsieur Jean Luc MANIER le 04 juillet 2022

Madame Nadine CARDOT épouse MAIRESSE le 11 septembre 2022

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie (Sauf jours fériés) : Depuis le 5 septembre, Sylvie vous accueille :

Le lundi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Le jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Permanence des élus (Sauf jours fériés) : suspendue

En cas d'urgences contacter le 06 74 06 97 78